

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. MURPHY—PRÉAVIS DE LA QUESTION

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, je souleve la question de privilège. Je voudrais me réserver le droit d'aborder le sujet des réponses que m'a données aujourd'hui le ministre de la Justice (M. MacGuigan). Je n'ai pas de copie de ces réponses, mais je voudrais revenir là-dessus. Je crois qu'il a fortement induit la Chambre en erreur en ce qui concerne la position de la province du Manitoba sur l'égalité des personnes de sexe masculin et de sexe féminin.

Mme le Président: Le député n'a pas besoin de prévenir la Chambre de la sorte. Si en lisant les feuillets bleus, il se rend compte qu'il a des doléances à faire, il pourra intervenir demain.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. HNATYSHYN—L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE EN TERRITOIRE CANADIEN

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, je voudrais présenter aujourd'hui une pétition de la part de 73 paroissiens de l'église Unie St. Thomas-Wesley de Saskatoon, en Saskatchewan. Étant donné la possibilité que l'on mette à l'essai les missiles de croisière en territoire canadien, les requérants exhortent la Chambre à s'opposer aux essais de missiles de croisière.

M. MURPHY—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, je voudrais présenter à la Chambre des communes une pétition signée par des Manitobains qui s'opposent à la suppression du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau annoncée par le ministre des Transports (M. Pepin). Les requérants se demandent quelles répercussions le plan Pepin-Gilson aura sur les associations agricoles, les gouvernements locaux et provinciaux, les syndicats, que sais-je encore. Les requérants ont eu par ailleurs l'occasion d'étudier le plan préconisé par le Nouveau parti démocratique et ils conseillent à la Chambre d'adopter ce plan au lieu de celui du gouvernement.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

AVIS D'ATTRIBUTION DE TEMPS AUX ÉTAPES DU RAPPORT ET DE LA 3^e LECTURE DU PROJET DE LOI C-143

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je voudrais informer la Chambre qu'il y

Questions au Feuilleton

a eu consultation entre les représentants des partis, mais qu'il n'a pas été possible d'en arriver à un accord en conformité de l'article 80 ou 81 du Règlement sur le temps à consacrer aux étapes du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-143, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire. Par conséquent, à la prochaine séance de la Chambre, je vais proposer une motion en vertu de l'article 82 du Règlement, en vue d'attribuer un jour de séance à chacune de ces étapes de l'étude du projet de loi.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 3921 à 3926 inclusivement, 3932, 4553 et 4562.

[Texte]

LE CENTRE KEELE STREET DE TORONTO

Question n° 3921—**M. Lawrence:**

Quel est le nom du a) directeur, b) directeur adjoint du Centre Keele Street de Toronto et, dans chaque cas, a) depuis combien de temps occupe-t-il le poste, b) quel poste occupait-il auparavant, c) quelle est son échelle de traitement, d) quel est son niveau de scolarité?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

A. Il n'y a pas de directeur au Centre Keele Street mais un surintendant, dont le nom est Anthony Lombardo. a) Date de nomination au poste actuel: le 1^{er} septembre 1980. *b) Poste occupé avant la nomination actuelle: Directeur adjoint, Administration, Établissement de Warkworth, Campbellford (Ontario). c) Échelle de traitement: \$28,118 à \$31,640. *d) Ce poste exige un diplôme universitaire, de préférence avec spécialisation en sociologie, psychologie, travail social, criminologie ou autre discipline se rattachant aux fonctions du poste, ou le fait d'avoir réussi à l'«Examen d'intelligence générale n° 310» de la Commission de la Fonction publique et le fait de posséder l'expérience requise pour le poste.

B. Il n'y a pas de directeur adjoint au Centre Keele Street mais un des quatre agents de libération conditionnelle, Allan Beauvais, est présentement désigné par le surintendant pour agir en son absence en vertu d'une directive du Commissaire émise conformément à l'article 29(3) de la loi sur les pénitenciers. Cette responsabilité peut être confiée périodiquement et à tour de rôle aux trois autres agents de libération conditionnelle pour leur donner de l'expérience et des possibilités de formation.